



Assistance technique à la pérennisation du processus de gouvernance du lac de Bizerte (EFH-TN-5)

Atelier National en vue de la pérennisation du développement durable autour du Lac de Bizerte

Bizerte, le 09 Octobre 2018

SWIM and Horizon2020 Support Mechanism

Avril 2018

Version	Titre du document	Auteur	Révision et approbation
2	Rapport de l'atelier national en vue de la pérennisation du développement durable autour du Lac de Bizerte	Dr. Sarra Touzi	Anis Ismail Prof. Michael Scoullous



LE PROJET MECANISME DE SOUTIEN SWIM ET H2020 (2016-2019)

Le Projet Mécanisme de soutien SWIM-H2020 (Mécanisme de soutien 2016-2019 du Programme sur la gestion intégrée durable de l'eau (SWIM) et de l'Initiative Horizon 2020) est un programme de soutien technique régional qui comprend les pays bénéficiaires suivants : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, [Syrie] Et la Tunisie. Toutefois, afin d'assurer la cohérence et l'efficacité du financement de l'Union Européenne ou de favoriser la coopération régionale, l'éligibilité des actions spécifiques sera étendue aux pays des Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie-Herzégovine et Monténégro), en Turquie et en Mauritanie. Le programme est financé par l'instrument européen de voisinage (IEV) Sud / Environnement. Il assure la poursuite du soutien régional de l'UE aux pays à travers la Politique Européenne de Voisinage (PEV) du Sud dans les domaines de la gestion de l'eau, de la prévention de la pollution marine et ajoute de la valeur à d'autres programmes régionaux importants financés par l'UE dans des domaines connexes, en particulier le programme SWITCH-Med et le programme Clima Sud, ainsi qu'aux projets dans le cadre de la programmation bilatérale de l'UE, où l'environnement et l'eau sont identifiés comme secteurs prioritaires pour la coopération de l'UE. Il complète et fournit des partenariats opérationnels et des liens avec les projets labellisés par l'Union pour la Méditerranée, les préparations de projets en particulier la phase II de MESHIP et avec la prochaine phase du projet IEVP-SEIS sur les systèmes d'information environnementale, alors que son plan de travail sera cohérent avec, et appuiera, la Convention de Barcelone et de son Plan d'action pour la Méditerranée.

L'objectif général du programme est de contribuer à la réduction de la pollution marine et à une utilisation plus durable des ressources en eau limitées. Les services d'assistance technique sont regroupés en 6 paquets de travail: WP1. Facilités d'Experts, WP2. Le partage et le dialogue d'expériences entre paires, WP3. Activités de formation, WP4. Communication et visibilité, WP5. Capitalisation des leçons apprises, les bonnes pratiques et les succès et WP6. Les activités de soutien.

Pour plus d'informations sur le projet, visitez le site www.swim-h2020.eu ou envoyez un message à info@swim-h2020.eu



Clause de non-responsabilité :

Ce document a été produit avec le soutien financier de l'Union européenne.

Le contenu est la seule responsabilité du Consortium responsable de la mise en œuvre du projet et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les points de vue de l'Union européenne.



TABLE DES MATIÈRES

1	INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	5
2	ORGANISATION ET OBJECTIFS DE L'ACTIVITE	6
3	RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTIVITE	7
4	PROFIL DES PARTICIPANTS	7
5	ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION	7
5.1	<u>Discussions</u>	<u>7</u>
5.1.1	Session d'ouverture.....	7
5.1.2	Session I : La mise en œuvre de la Charte du Lac de Bizerte : un processus qui progresse 8	
5.1.3	Session II : La pérennisation d'un développement durable : cadre conceptuel et bonnes pratiques internationales et locales	10
5.1.4	Conclusions	13
6	ANNEXES.....	15
6.1	<u>Agenda.....</u>	<u>15</u>
6.2	<u>LISTE DES PARTICIPANTS.....</u>	<u>17</u>



1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le bassin du lac de Bizerte en Tunisie a été identifié comme un "point chaud", c'est-à-dire un site de forte concentration de sources de pollution et de graves problèmes environnementaux nécessitant une action urgente, notamment que de considérables opportunités de développement existent dans la zone. Ce site est inclus dans la liste des « points chauds » des PAN (Plans d'Action Nationaux) préparés par les Parties Contractantes de la Convention de Barcelone et compilés par l'ONU Environnement/ PAM et également dans les domaines prioritaires abordés par l'initiative Horizon 2020 pour la Dépollution de la Méditerranée d'ici à 2020, un programme phare de l'Union pour la Méditerranée (UpM) appuyé financièrement par l'Union Européenne. À la suite de l'acceptation de la proposition du Gouvernement Tunisien pour la désignation du Lac de Bizerte comme point chaud prioritaire dans le cadre de l'initiative H2020, la composante relative au programme d'investissement pour l'élimination des principales sources de pollution en Méditerranée (MeHSIP) de cette initiative H2020 a préparé une étude de délimitation/faisabilité. En parallèle, la composante renforcement de capacités du Programme Méditerranéen pour l'Environnement (CB/MEP) a facilité un dialogue approfondi avec les parties prenantes. Ce dialogue a eu lieu au cours de la période 2011-2012 et a été suivi d'une réunion de consultation multipartite organisée en Juin 2012 et a conduit à l'élaboration d'une Charte « Charte du lac Bizerte » pour l'avenir durable de la région autour du lac. La cérémonie de signature de la Charte par tous les ministères et parties prenantes concernés a eu lieu en Octobre 2012.

Le texte de la Charte est un document de définition de la vision et un Mémorandum d'accord entre tous les principaux acteurs de la région, y compris les Ministères de tutelle, les autorités locales et les organisations internationales telles que la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et, bien sûr, le projet CB/MEP de la Commission Européenne, décrivant les grandes étapes à suivre pour la restauration de l'environnement et pour le Développement Durable de la région.

La Charte constitue ainsi un cadre dans lequel devait être mis en place et coordonnés plusieurs projets, dont pour le moment, le plus important est le Projet de Dépollution du Lac de Bizerte dont le coût total est de 90 millions d'euros. Le projet est cofinancé par la Banque Européenne d'Investissement (BEI), la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), la Commission Européenne et l'Etat Tunisien. Ce projet s'inscrit aussi dans le cadre de l'initiative Euro-Méditerranéenne Horizon 2020 et a été labélisé en octobre 2013 par l'Union pour la Méditerranée. Il sera réalisé sur la période 2016-2023 et porte en particulier sur quatre grands axes : la réduction de la pollution industrielle, la réhabilitation et le renforcement du réseau d'assainissement et des eaux usées, le traitement des déchets solides industriels et l'amélioration de la qualité de vie (à travers l'aménagement des Berges du lac et l'extension des ports de pêche avoisinants) et une composante horizontale d'appui aux institutions et à l'administration en vue de renforcer son efficacité en matière de gestion environnementale et de durabilité.

Afin de faciliter la gestion globale, le Gouvernement Tunisien a mis en place en juin 2015, une Unité de Gestion par Objectifs (UGPO) composée de fonctionnaires du Ministère chargé de l'Environnement et d'Acteurs Locaux qui sont appelés à mettre en œuvre des décisions, à coordonner, la mise en œuvre des actions/projets spécifiques, et à assurer et promouvoir une gestion véritablement intégrée pour le développement durable de l'ensemble du lac de Bizerte-Lac Ichkeul.



Dans le but de renforcer la mise en œuvre de la Charte en tant qu'outil favorisant la durabilité autour du Lac de Bizerte et de capitaliser les leçons apprises pour le bénéfice non seulement de la région de Bizerte, mais aussi d'autres sites et régions dans le pays ayant des problèmes similaires, le projet SWIM-H2020 SM a entrepris, sous demande de la Tunisie, une activité qui contribue au renforcement de la gouvernance du lac de Bizerte et l'échange d'expériences avec d'autres projets de dépollution. C'est dans le cadre de cette activité qu'ont été organisées deux réunions de consultation multipartite, dont la deuxième est objet de ce rapport.

2 ORGANISATION ET OBJECTIFS DE L'ACTIVITE

L'activité a démarré par une première réunion de consultation multipartite qui a été organisée le 22 mars 2017. L'objectif de cette réunion était d'informer les parties prenantes (dont beaucoup étaient nouvelles et n'avaient pas suivi l'élaboration de la Charte) sur les progrès et les dispositions de la Charte et sur les développements récents. Par exemple, l'inclusion du lac Ichkeul qui est connecté au Lac de Bizerte dans la planification globale était un résultat de la Charte. L'autre objectif important était de dynamiser l'action des divers parties prenantes en faveur de la mise en œuvre de la Charte de Bizerte en s'informant et valorisant les diverses initiatives, programmes et projets entrepris par les différentes parties prenantes en alignement avec la vision tracée par la Charte. La réunion a également pour objectif le renforcement de la gouvernance du projet en offrant une plateforme pour la discussion du renforcement de la participation des différents acteurs et partenaires et le renforcement des actions de prévention et de contrôle de la pollution et de développement durable.

Une deuxième réunion s'est ensuite déroulée le 9 Octobre 2018 au siège du Gouvernorat de Bizerte. La conception de cette deuxième réunion a pris en considération la mise en place de l'assistance technique pour l'UGPO et plus particulièrement la programmation parmi ses activités du recrutement d'une expertise technique qui sera chargée de définir le mode de gouvernance favorisant un développement durable autour du Lac de Bizerte. Cette expertise établira un diagnostic des structures et mécanismes de gouvernance en place à l'échelle locale et nationale pour ensuite dresser le mode de gouvernance et le montage institutionnel les plus appropriés qui se baseront sur ces mécanismes existants pour assurer la préservation des acquis du projet et favoriser un développement durable dans la zone. C'est ainsi que la deuxième réunion visait à fournir et discuter d'éléments conceptuels et de leçons apprises d'expériences menées dans des contextes similaire pour inspirer la préparation des TdR de l'expertise technique à recruter et la conduite de l'exercice. Plus spécifiquement, la deuxième réunion avait pour objectif de dresser le cadre conceptuel relatif à la gouvernance autour de zones dépolluées à travers les projets financés par l'Union Européenne et autres pour préserver les acquis réalisés et assurer une continuité et une évolution programmée, fluide et rapide vers un développement durable dans ces zones, ainsi qu'à partager le retour d'expériences similaires dans le pays et en méditerranée.



3 RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTIVITE

Les principaux résultats attendus de la deuxième réunion multipartite de consultation portent sur :

- l'échange d'expérience en matière de gouvernance pour la gestion durable des zones dépolluées,
- l'appui à la consolidation de la structure de gouvernance (UGPO) du Projet lac de Bizerte à travers un éclairage sur les cadres théoriques et de bonnes pratiques en matière de gouvernance de zones dépolluées.

Ainsi, la réunion s'est structurée autour de deux sessions : La première session a porté sur un rappel du processus d'élaboration de la Charte, son contenu et ses objectifs, ensuite à l'échange sur les enjeux de la gouvernance et les différentes actions envisagées dans le cadre du programme intégré pour la dépollution de la région du lac de Bizerte pour relever ces défis.

La deuxième session a été consacrée à la présentation du cadre conceptuel de la gouvernance autour de zones dépolluées à travers les projets financés par l'Union Européenne et autres pour préserver les acquis réalisés et assurer une continuité et une évolution programmée, fluide et rapide vers un développement durable dans ces zones ainsi qu'au partage du retour d'expériences similaires en Tunisie et dans la région méditerranéenne.

L'agenda de la réunion est présenté en annexe 1.

4 PROFIL DES PARTICIPANTS

La réunion a été organisée sous l'égide du Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement et du Gouvernorat de Bizerte et en étroite coordination avec l'Unité de Gestion du Projet du Lac Bizerte et de la Cellule H2020 au Gouvernorat de Bizerte. Elle a rassemblé 50 participants représentant les diverses parties prenantes, aussi bien du niveau central que régional et local.

La liste des participants à la réunion est présentée en annexe 2.

5 ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

5.1 DISCUSSIONS

5.1.1 Session d'ouverture

Les allocutions d'ouverture de la réunion ont été assurées successivement par Mme. Dhekra Gharbi de l'Unité de Gestion du Projet H2020 pour la dépollution du Lac de Bizerte, Prof. Michael Scoullou, Chef d'Equipe du projet SWIM-H2020 SM et M. Mohamed Ali Boughana du Gouvernorat de Bizerte. Les



Intervenants ont rappelé le contexte dans lequel s'organise la réunion en soulignant principalement les résultats de la dernière réunion de mars. Ils ont également insisté sur l'importance de promouvoir l'échange d'expériences nationales et internationales en matière de gestion durable autour des zones dépolluées en vue de favoriser la réplication des bonnes pratiques et la consolidation des acquis.



Photo 1: Session d'ouverture de la réunion

5.1.2 Session I : La mise en œuvre de la Charte du Lac de Bizerte : un processus qui progresse

Un rappel du processus d'élaboration et du suivi de la Charte du Lac de Bizerte a été présenté par Dr. Sarra Touzi. La présentation s'est attardée sur les étapes clés de ce processus à savoir :

- Réunion des principales parties prenantes à Bizerte tenue le 7 et 8 juin 2012 et ayant abouti à l'élaboration de la Charte avec la participation de plus de 50 représentants de différentes parties prenantes : Ministères et institutions publiques, autorités locales, entreprises publiques et privés localisées autour du Lac, société Civile, organisations professionnelles, universités et centres de recherche, media.
- La Cérémonie de signature de la Charte organisée le 16 Octobre 2012 en présence de la Ministre de l'Environnement, du Ministre de l'Industrie, du Gouverneur de Bizerte et du représentant du Ministre du Développement Régional et de la Planification. La Charte a été ensuite déposée au siège du Gouvernorat de Bizerte afin qu'elle soit signée par les parties prenantes qui n'ont pas pu assister à la Cérémonie.
- La réunion d'évaluation de la Charte tenue le 23-24 octobre 2014 pendant laquelle les participants ont pu noter les progrès enregistrés grâce aux efforts de toutes les parties prenantes en même temps que de relever les questions et les développements qui sont toujours en suspens et qui devraient être pris en compte dans la conception de la feuille de route pour l'élaboration du Plan d'Action Intégré.
- La réunion d'évaluation de la Charte organisée le 22 Mars 2017 qui a mis en exergue le fait que le Plan d'Action prévu dans la Charte pour sa mise en place n'a pas été développé tout en notant que certaines actions de ce plan sont déjà incluses dans le cadre du projet Lac de Bizerte et d'autres



actions sont programmées ou en cours d'exécution par les différents acteurs. Les participants ont noté également que d'autres actions ne sont pas prévues sur le terrain. Lors de cette réunion, il a été accordé que l'UGPO procédera au listing des activités programmées dans le cadre du Projet Lac Bizerte, celles en cours ou planifiées par les diverses parties prenantes. Cette liste sera mise en comparaison avec les besoins identifiés en cohérence avec les orientations de la Charte afin d'identifier les gaps en matière de planification stratégique et d'investissement. Les interventions programmées et nécessaires constitueront ainsi les activités du Plan d'Action pour le Développement Durable de la Région.

Mme Dhekra Gharbi a enchaîné avec la présentation de l'avancement de la mise en œuvre du programme de dépollution intégrée de la région du lac de Bizerte (PIDRLB) aussi bien dans ses composantes d'investissement que ses composantes d'appui. Elle a mis l'accent sur le processus de concertation qui accompagne la mise en œuvre du programme, en donnant quelques exemples d'ajustement des actions du projet suite à la contribution des divers parties prenantes (i.e. : abandon du dragage de la zone de Menzel Jemil, réduction de la zone industrielle de Lazib, etc.).

Mme Gharbi a par ailleurs souligné que la mise en œuvre de la Charte en vue d'un développement économique respectueux de l'environnement et garant de la durabilité de la zone est une responsabilité partagée entre les différents intervenants. Le projet PIDRLB contribue à cette pérennisation en visant à créer une dynamique de convergence et de complémentarité avec les différentes interventions des acteurs à travers les activités/ projets que les fonds du projet (UE/FIV) financent. Ces fonds comprennent des fonds pour la sensibilisation et l'éducation environnementale, le fonds pour la recherche scientifique et le fonds pour la pérennisation.

M. Patrick Winckel, Chef d'équipe de l'assistance technique au projet PIDRLB s'est ensuite étalé sur la présentation des dispositions d'accès de la société civile à ces fonds à travers des appels à propositions conformément aux procédures de l'Union Européenne. M. Winckel a précisé que le montant total des trois fonds est de l'ordre de 1 millions d'euros. Le projet envisage d'allouer des subventions à 15/20 projets pour un montant maximal de 60.000 Euros par activité.

Mme Dhekra est revenue par la suite sur l'étude institutionnelle qui sera entreprise dans le cadre du projet PIDRLB et qui se penchera sur la définition de la structure et du montage institutionnel les plus appropriés pour une meilleure gouvernance du bassin versant du complexe lagunaire du lac de Bizerte et Ichkeul. Elle a souligné que cette étude intervient dans un contexte national de décentralisation qui offre une plateforme favorable au programme pour atteindre ses objectifs de durabilité.

Lors de la séance discussion, plusieurs interventions ont porté sur l'appel à propositions pour la société civile. Des clarifications ont été demandées quant aux étapes, procédures et critères de sélection des propositions soumises. L'équipe du projet du PIDRLB a précisé qu'un atelier de réorientation collective sera organisé mi-novembre pour construire ensemble une méthode de travail collectif visant à accompagner les porteurs de projets potentiels afin de les rendre éligibles aux appels à proposition.

Mme Gharbi a informé que dans la stratégie de communication récemment approuvée par le Comité du Pilotage du projet PIDRLB, un axe est réservé à la mise à jour de la Charte et une évaluation de sa mise en œuvre. Sur ce point, l'attention a été attirée à ce que la Charte ne soit pas modifiée car il serait difficile de réunir de nouveau tous les signataires pour s'accorder sur ces changements. En revanche la Charte



peut être amendée, complétée par des protocoles, etc. pour évoluer en réponse aux développements dans la zone tout en préservant ce qui a été déjà accordé.

5.1.3 Session II : La pérennisation d'un développement durable : cadre conceptuel et bonnes pratiques internationales et locales

La deuxième session a commencé par une présentation par Prof. Scoullos dressant le cadre conceptuel pour le développement d'un Plan d'Action pour le développement durable d'une zone. Il a dès le début de sa présentation clarifié la distinction qui doit être faite entre la gouvernance pour la préparation et la mise en œuvre d'un Plan de Gestion et de la gouvernance pour le développement durable d'une zone. Dans ce sens, la gouvernance pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion pourrait être développée et modifiée afin de contribuer ou de fournir la gouvernance pour le développement durable de la région / du site avec pour préalable des synergies adéquates entre les autorités publiques et la participation active de toutes les principales parties prenantes. M. Scoullos a par la suite enchaîné par la présentation de l'expérience d'élaboration du Plan de Gestion Côtier développé par le Comté du Sibenik-Knin en Croatie et du schéma institutionnel qui a commencé de la planification et a évolué jusqu'à la gestion durable de la zone.

Deux présentations d'expérience similaires ont ensuite succédé. La première a été effectuée par Mme. Najia Fatine de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement sur l'appui au projet de développement durable de la Lagune de Marchica au Maroc. La seconde a été effectuée par M. Dhafer Guezguez du Projet d'appui à la Gouvernance Environnementale de l'activité industrielle à Gabès et a porté sur l'engagement de la société civile pour une gouvernance environnementale locale.

Lors de sa présentation Mme Fatine a commencé par présenter la problématique au niveau de la lagune de Marchica ainsi que les axes et mesures entreprises pour la préservation et la valorisation du patrimoine naturel de la zone de Marchica. Ces mesures comprennent l'épuration des eaux avant leur rejet, la gestion des déchets de manière contrôlée, le contrôle et l'optimisation de l'utilisation des pesticides et des insecticides et de tout produit toxique ou polluant utilisé par l'agriculture, la gestion des bassins versants évitant les inondations et les pollutions telluriques, la gestion de l'urbanisation de manière à préserver et valoriser le patrimoine naturel; l'inventaire et la préservation des espèces naturelles du site, l'innovation pour la promotion et le développement des activités éco-touristiques et la promotion des éco-comportements.



Photo 2: Présentation par Mme. Najia Fatine



Mme Fatine a ensuite explicité les outils mis en place pour la gouvernance de la lagune. Ces outils se basent principalement sur la création de l'Agence pour l'Aménagement du Site de la Lagune de Marchica et l'élaboration d'une Convention Cadre. Cette Convention Cadre constitue un cadre commun d'action définissant les responsabilités, le rôle de chacun et les principes d'actions à toutes les parties pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion environnementale de la Lagune de Marchica et de son environnement. L'objectif de cette convention est la concrétisation d'actions de protection et de promotion du patrimoine naturel de la Lagune de Marchica et de son environnement, permettant ainsi de développer progressivement une vision globale de protection du littoral méditerranéen. Mme Fatine a fini sa présentation avec des projets et actions pilotes menés dans la zone par divers acteurs contribuant à la mise en œuvre de la Convention Cadre.

Le deuxième exemple présenté par M. Guezguez a porté le cas du golfe de Gabès qui est inscrit lui aussi parmi les "points chauds de pollution" de la Méditerranée dans le cadre du Programme d'action stratégique (PAS) du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et figure comme l'un des sites prioritaires de l'initiative euro-méditerranéenne Horizon 2020 qui vise à réduire d'une manière sensible d'ici l'année 2020 la pollution de la mer Méditerranée. Le projet d'appui à la gouvernance environnementale locale de l'activité industrielle à Gabès (PGE-Gabès) vise à contribuer à la réduction de la pollution côtière et marine dans la région de Gabès, dans le contexte de la politique nationale renouvelée en matière d'environnement en y intégrant des principes de gouvernance. Le projet PGE-Gabès est financé par l'Union Européenne à hauteur de 5M€. Il a démarré effectivement en janvier 2015 pour une durée opérationnelle effective de 51 mois. Il intervient sur 4 axes concomitants :

- Amélioration de la connaissance de la pollution industrielle et de ses effets sur la santé humaine et sur l'économie de la région,
- Amélioration des compétences des industriels dans le domaine de la responsabilité sociale et environnementale,
- Instauration d'une dynamique locale et durable de bonne gouvernance environnementale impliquant l'ensemble des acteurs locaux,
- Soutient de projets de développement local contribuant à l'amélioration de la situation environnementale à Gabès.



Photo 3: Présentation par M. Dhafer Guezguez



Dans ce cadre, le PGE-Gabès a appuyé la création et l'opérationnalisation d'un organe de concertation locale pour des actions de développement durable à Gabès. Etabli sous forme associative depuis avril 2017, cet organe dénommé Chambre de Concertation Locale pour le Développement Durable de Gabès (CCL Gabès), compte plus de 70 adhérents, retenus à l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt. Ces adhérents représentent 25 associations locales, l'autorité locale (gouvernorat de Gabès ainsi que toutes ses institutions), les acteurs économiques (Chambre de Commerce et de l'Industrie du Sud-Est), le rectorat de l'Université de Gabès et 13 citoyens indépendants engagés et sensibles aux questions environnementales, relevant de la région de Gabès. Le projet œuvre dans les prochaines étapes prioritaires à une officialisation de la structure juridique du CCL Gabès (création et inscription de la CCL Gabès au JORT en tant qu'association) et à son opérationnalisation (plan d'action) et à la création d'une première commission thématique soulevant les problématiques environnementales de la région.

Sur un autre plan, le PGE-Gabès soutient des actions de développement contribuant au développement local et à l'amélioration de la situation environnementale à Gabès à travers des subventions à actions suite à appels à propositions soumis aux règles de la commission européenne. Le budget total réservé à l'appel à propositions est de 2,8 Millions d'Euros. Un bilan des actions engagées a été présenté avec une description des dispositions d'accompagnement aux ONGs pour la bonne conduite de ces actions.

La discussion a été ensuite ouverte aux participants qui ont exprimé leur appréciation de l'échange d'expériences et ont exhorté l'UGP du PIDRLB pour organiser d'autres événements similaires.

Les éléments suivants sont ressortis de la discussion :

- La Charte s'inscrit dans un processus de co-construction d'une vision pour le développement du territoire selon le choix de société,
- Les industriels dans la zone du Lac de Bizerte sont appuyés pour limiter leur pollution mais ne s'inscrivent pas dans une perspective de production propre,
- Les industriels bénéficiant du projet PIDRLB sont des entreprises publiques, alors que les industriels privés qui contribuent à une part importante de la pollution ne bénéficient pas du projet,
- Les parties signataires de la Charte continuent à donner des autorisations pour des activités qui ne s'alignent pas aux objectifs de la Charte (autorisations d'activités industrielles non propres, régularisation des constructions anarchiques, etc.).
- La justice et la participation sont à la base de la gouvernance, d'où l'importance des lois et de leurs applications. La verbalisation est nécessaire pour garantir l'application des lois.
- Les ONGs autour du lac de Bizerte sont des petites ONGs qui sont pleines de volonté mais ne disposent pas compétence pour répondre aux appels à propositions, la démarche suivie par le projet de Gabès pour appuyer les ONGs locales à la formulation de requêtes est dans sens intéressante. Le projet PIDRLB a prévu des actions de formation des ONGs. En revanche, il importe toutefois d'attirer l'attention que les ONGs doivent chercher à bénéficier d'autres opportunités de renforcement de capacités promues par d'autres structures, initiatives et projets (Centre Ifada, Jamiaty, etc.)
- Les programmes de sensibilisation doivent être accompagnés par des actions d'infrastructures pour que les concepts théoriques et les messages communiqués ne se trouvent pas face uniquement à des contradictions sur le terrain.



- Les médias peuvent jouer un rôle important pour communiquer sur les projets et aider à la mise en œuvre des plans d'action. Il est recommandé d'organiser des actions de renforcement de capacités ciblant les journalistes.

5.1.4 Conclusions

La réunion se proposait d'appuyer la consolidation de la structure de gouvernance (UGPO) du Projet lac de Bizerte à travers un éclairage sur les cadres conceptuels et l'échange d'expérience en matière de gouvernance pour la gestion durable des zones dépolluées,

Dans cette perspective, la réunion a permis d'avoir un échange à partir d'expériences similaires dans le pays et dans la région et de relever des bonnes pratiques qui méritent d'être répliquées, dont on peut citer ce qui suit :

- La formulation d'un **Plan d'Action** constitue un des outils performants sur lesquels peut s'articuler la gouvernance spécifique à instaurer pour le développement durable de la région,
- Il est primordial de construire un **Cadre Commun** pour l'action des acteurs sur le terrain, Ce cadre doit définir de manière claire les rôles et les responsabilités de chacun des acteurs
- Il faudra œuvrer dans ce **Cadre** à une mutualisation des efforts des différents acteurs : envisager des actions communes, mettre en cohérence les actions individuelles, créer une **Plateforme de Discussion** et d'**Information**
- Il est nécessaire de définir un **Système de Monitoring** du respect des engagements et des délais assignés dans le **Plan d'Action**,
- Privilégier une **gouvernance basée sur les résultats** (en opposition à une gouvernance basée sur les moyens). Pour cela, prévoir des actions de renforcement des capacités des acteurs locaux pour assimiler les principes de ce mode de gouvernance et l'appliquer,
- Assurer un suivi de l'impact des actions sur le milieu récepteur pour une démarche adaptative de prise de décision et d'ajustement des actions,
- Assurer un accompagnement des associations dont les projets seront retenus pour augmenter les chances de réussite des actions entreprises. L'accompagnement devrait démarrer par **l'élaboration d'un diagnostic des capacités** de chaque porteur de projet. Ensuite, il se consacrera à l'établissement d'un **Plan d'Actions personnalisé** en fonction des attentes du porteur du projet et du développement optimal du projet.
- Prévoir des mesures d'accompagnement en matière de sensibilisation de la population et du tissu associatif,
- Identifier un **pool de journalistes intéressés** par la question de développement durable et maintenir un canal de communication avec eux en particulier à l'occasion d'évènements organisés,
- Assurer la **parution et la publication** de supports de communication **en langue arabe**.



La réunion a permis de mettre en exergue certaines mesures non-regret qui peuvent contribuer à la durabilité du développement dans les zones polluées à l'instar de l'application de la législation, de la participation de la société civile, la sensibilisation de la population, le renforcement des capacités des acteurs sur des aspects techniques mais également transversaux et liés à la gouvernance, etc.

La Charte est un grand atout pour la région qui mérite d'être plus largement connue auprès des différentes parties prenantes et qui doit être maintenue en vie.

Outre les opportunités offertes à l'échelle nationale pour les acteurs de la région pour bénéficier des actions de renforcement de leurs capacités, ces derniers peuvent accéder aux ressources disponibles au site web du projet SWIM-Horizon 2020 et qui contiennent plus de 100 cours en différentes langues et sur diverses thématiques (protection de l'environnement, gestion des déchets, participation de la société civile, etc.).

Le projet peut aussi prendre avantage aussi des dynamiques et des initiatives régionales à l'instar de la Stratégie Méditerranéenne pour l'Education en Développement Durable et son Plan d'Action qui forment des engagements pour les pays de la région.



Photo 4: Photo de groupe des participants à la réunion



6 ANNEXES

6.1 AGENDA



SWIM and Horizon 2020 Support Mechanism

Project funded by the European Union



Atelier National

***En vue de la pérennisation du développement durable autour du
Lac de Bizerte***

Bizerte, le 09 Octobre 2018

09h00-09h45	<p>Session d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Dhekra Gharbi, Unité de Gestion du Projet H2020 pour la dépollution du Lac de Bizerte - Prof. M. Scoullos, Chef d'Equipe, SWIM-H2020 SM - M Mohamed Gouider, Gouverneur de Bizerte
09h45-10h45	<p>La mise en œuvre de la Charte du Lac de Bizerte : un processus qui progresse</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rappel du processus d'élaboration, contenu et objectifs de la Charte : <i>Dr. Sarra Touzi, Expert of EU funded SWIM-H2020 SM</i> - Enjeux de la gouvernance à travers le Programme Intégré pour la dépollution de la région du lac de Bizerte <i>Mme Dhekra Gharbi & M. Patrick Winckel : Unité de Gestion du Projet H2020 pour la dépollution du Lac de Bizerte</i> <p>Discussion</p>
10h45-11h15	<p>Pause-Café</p>
11h15-13h00	<p>La pérennisation d'un développement durable : cadre conceptuel et bonnes pratiques internationales et locales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles approches et quels modes de gouvernance pour le développement d'un Plan d'Action pour le développement durable d'une zone <i>Prof. Michael Scoullos, Team Leader of EU funded SWIM-H2020 SM</i>



	<ul style="list-style-type: none">- Appui au projet de développement durable de la Lagune de Marchica au Maroc : approche, réalisations et évaluation <i>Mme Najia Fatine : Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement</i>- Engagement de la société civile pour une gouvernance environnementale locale <i>M. Dhafer Guezguez : Projet d'appui à la Gouvernance Environnementale de l'activité industrielle à Gabès</i> <p>Discussion</p>
13h45-14h00	Clôture de l'atelier
14h00-15h00	Déjeuner



6.2 LISTE DES PARTICIPANTS

**SWIM-H2020 SM Atelier national en vue de la pérennisation du développement durable autour du Lac de Bizerte
(EFH-TN-5)
9 Octobre 2018, Bizerte, Tunisie**

No.	COUNTRY	TYPE OF INSTITUTION (please use the options provided*)	TITLE (Mr/Ms)	FIRST NAME	LAST NAME	POSITION/ FUNCTION	ORGANISATION/ INSTITUTION	EMAIL
1	GREECE	SWIM-H2020 SM	Mr.	Michael	SCOULLOS	Team Leader	SWIM-H2020 SM	scoullos@swim-h2020.eu
2	TUNISIA	SWIM-H2020 SM	Ms.	Sarra	TOUZI	Expert	SWIM-H2020 SM	sarra@gwpmmed.org
3	MOROCCO	SWIM-H2020 SM	Ms.	Najia	FATINE	Speaker	Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement	najia.fatine@gmail.com
4	TUNISIA	GOVERNMENT AGENCIES	Ms.	Dhekra	GHARBI	Chargée de l'UGPO	Unité de Gestion du Projet H2020 pour la dépollution du Lac de Bizerte	dhekra.gharbi.mezlini@gmail.com
5	TUNISIA	INTERNATIONAL ORGANISATIONS AND PROGRAMMES	Mr.	Dhafer	GUEZGUEZ		Projet d'appui à la Gouvernance Environnementale de l'activité industrielle à Gabès	-
6	TUNISIA	LOCAL AUTHORITIES	Mr.	Mohamed	GOUIDER	Gouverneur	Gouvernorat de Bizerte	-
7	TUNISIA	EUROPEAN UNION DELEGATION (EUD)	Mr.	Quentin	PEIGNAUX	Chargé de programmes	Environnement, énergie et changement climatique,	Quentin.PEIGNAUX@eas.europa.eu



							Délégation de l'Union européenne en Tunisie (DUE)	
8	TUNISIA	MINISTRY REPRESENTATIVES	Ms.	Sabria	BNOUNI	H2020 Point Focal	Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement	sabria.bnouni@mineat.gov.tn
9	TUNISIA	ACADEMIA AND RESEARCH INSTITUTES	Ms.	Neila	SAIDI	Maitre Assitante	Centre of Research and Water Technologies (CERTE)	neila_saidi@yahoo.fr
10	TUNISIA	GOVERNMENT AGENCIES	Mr.	Adel	BEN HASSINE	Engineer	Office de la Marine Marchande et des Ports (OMMP)	a.benhassine@ommp.nat.tn
11	TUNISIA	LOCAL AUTHORITIES	Mr.	Bejaoui	MANSOUR	Technical Director	Commune Menzel Bourguiba	mansou.jebaoui71@yahoo.fr
12	TUNISIA	LOCAL AUTHORITIES	Ms.	Najoua	BOURAWI	President of Association	Bizerte	najoua-bourawi@yahoo.fr
13	TUNISIA	LOCAL AUTHORITIES	Mr.	Nabil	MONASTIRI	Maitre	Bizerte	nabilmonastiri@gmail.com
14	TUNISIA	LOCAL AUTHORITIES	Ms.	Khatima	LABJDI	Delegation Bizerte Nord	Bizerte	-
15	TUNISIA	LOCAL AUTHORITIES	Mr.	Fethi	HADDOUCHI	Delegation Bizerte Sud	Bizerte	-
16	TUNISIA	GOVERNMENT AGENCIES	Mr.	Jamil	SAIDANI	Sous Directeur	ANPE	saidanijamil@yahoo.ca
17	TUNISIA	MINISTRY REPRESENTATIVES	Mr.	Mohamed	BEN GHAFAR	Urban Manager	DGAT	mohamed.benghaffar@yahoo.fr
18	TUNISIA	INTERNATIONAL ORGANISATIONS AND PROGRAMMES	Mr.	Yassine	MIHAFUI	President	APEDS	yassinemihafui1959@gmail.com
19	TUNISIA	GOVERNMENT AGENCIES	Mr.	Abdellatif	HAMAIED	Regional Director	CGDR	hmaied2013@gmail.com
20	TUNISIA	GOVERNMENT AGENCIES	Ms.	Najla	THEMRI	Manager	Office National au Tourisme	najla_thermi@gmail.com



21	TUNISIA	NGOs REPRESENTATIVES	Ms.	Doly	NADA	Member Bizerte	CAP	CAP Bizerte	nada.doly10@gmail.com
22	TUNISIA	GOVERNMENT AGENCIES	Mr.	Said	BELHAOUI	Director		APIP	belsa2013@gmail.com
23	TUNISIA	NGOs REPRESENTATIVES	Mr.	Fathi	JEBALIA	Administrative Director		CAP Bizerte	capbizerte@yahoo.fr
24	TUNISIA	NGOs REPRESENTATIVES	Ms.	Bochra	RIGANE	Engineer		Bizerte Association 2050	bochra.rigane@outlook.fr
25	TUNISIA	NGOs REPRESENTATIVES	Ms.	Yousr	ZAOUCHI	Engineer		Bizerte Association 2050	yosr_zouchi_koubajia@live.fr
26	TUNISIA	LOCAL AUTHORITIES	Ms.	Samia	DHAOUADI	Engineer		Bizerte Municipality	s_dhaouadi@hotmail.com
27	TUNISIA	GOVERNMENT AGENCIES	Ms.	Faiza	NAFTI	Manager		CGDR	nafit.faiza2014@gmail.com
28	TUNISIA	PRIVATE SECTOR	Mr.	Patrick	Winchel	Team Leader		GOPA	patrick.winchel@gopa.tn
29	TUNISIA	MINISTRY REPRESENTATIVES	Ms.	Abla	YOUSFI	Assistant Director		Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement	yousfiabla@yahoo.fr
30	TUNISIA	LOCAL AUTHORITIES	Ms.	LAHBIB	Linda	Professor		Bizerte Municipality	lahbiblinda7@gmail.com
31	TUNISIA	GOVERNMENT AGENCIES	Ms.	Hiba	BANNOURI	Responsible Formation	of	AVFA	hibabannouri@yahoo.fr
32	TUNISIA	LOCAL AUTHORITIES	Mr.	Othman	BEN GARA	Municipal Consultant		Bizerte Municipality	othmanbengara@gmail.com
33	TUNISIA	LOCAL AUTHORITIES	Mr.	Farhat	BELHADJ	Environmental Commission President		Bizerte Municipality	belhadjfarhat02@gmail.com
34	TUNISIA	NGOs REPRESENTATIVES	Ms.	Wafa	ESSAHLI	Member		Developpement Association Menzel Jemil	wafa@essahli.com
35	TUNISIA	LOCAL AUTHORITIES	Mr.	B	Boubaker	Delegation		Delegation Menzel Jemil	-



36	TUNISIA	LOCAL AUTHORITIES	Ms.	Nour Houda	EI	DHAKOUANI	President of Commity Cooperation	Municipality Menzel Jemil	nour.dhakouani@gmail.com
37	TUNISIA	LOCAL AUTHORITIES	Ms.	Afifa		DRIDI	Engineer	Municipality Menzel Jemil	bizerte.afifa@gmail.com
38	TUNISIA	NGOs REPRESENTATIVES	Ms.	Chadlia		HACHANI	Member	JCI Menzel Abderrahmen	chadliahachani@gmail.com
39	TUNISIA	NGOs REPRESENTATIVES	Mr.	Idriss		BEN AZZOUZ	Vice President	JCI Menzel Abderrahmen	idriss.azzouz@gmail.com
40	TUNISIA	NGOs REPRESENTATIVES	Ms.	Zohra		NAFFEF		URAP Bizerte	zohrazohraabdelmoumen@yahoo.fr
41	TUNISIA	GOVERNMENT AGENCIES	Mr.	Mohamed		BELABDI		APAL Bizerte	-
42	TUNISIA	NGOs REPRESENTATIVES	Mr.	Moujahed		NEJIB	President	ADMAR	nejib.moujahed@yahoo.fr
43	TUNISIA	GOVERNMENT AGENCIES	Mr.	Anis		WERFELLI		Gouvernorat de Bizerte	-
44	TUNISIA	GOVERNMENT AGENCIES	Mr.	Abderrahmen		KALLALI	Director	CRDA Bizerte	abderrahmen.kallali@gmail.com
45	TUNISIA	GOVERNMENT AGENCIES	Mr.	Fethi		RAOUINE	Chef Service	ONAS	serviceprojetbiz@gmail.com
46	TUNISIA	MINISTRY REPRESENTATIVES	Ms.	Najla		BDEOUI	Technician	Direction General Peche et Aqua (DGPA)	najladgpa@gmail.com
47	TUNISIA	LOCAL AUTHORITIES	Mr.	Mohamed Ali		BOUGHANMI	Chef Service	Gouvernorat de Bizerte	-
48	TUNISIA	LOCAL AUTHORITIES	Mr.	Mohamed		KOUSRI	Chef des Communes	Gouvernorat de Bizerte	kousrimohamed@yahoo.com
49	TUNISIA	INTERNATIONAL ORGANISATIONS AND PROGRAMMES	Ms.	Jihane		GHODBANE	Communication Chief	UGPO - Lac de Bizerte	jihaneghodbane83@gmail.com
50	TUNISIA	LOCAL AUTHORITIES	Mr.	Jamel		AMOURI	Division Chief	Gouvernorat de Bizerte	jamelamouri@yahoo.fr